



## **AMERIQUE/ARGENTINE - Les enfants comme sujets de droits : une obligation pour tous les Etats**

Buenos Aires (Agence Fides) – Le site Internet du Système d'information sur la prime enfance en Amérique latine (SIPI) a été mis à jour. Le SIPI est un système visant à satisfaire les droits de la prime enfance sur le continent en étudiant dans quelle mesure ces droits sont respectés. Le système favorise les réglementations et les politiques mises en œuvre dans les différents pays latino-américains en fournissant des données mises à jour.

La note envoyée à l'Agence Fides met en évidence également le concept fondamental qui inspire le SIPI, à savoir le fait de penser aux enfants en tant que sujets de droits. Les enfants ne doivent donc pas être considérés comme se trouvant dans une phase de passage vers l'âge adulte mais comme à un moment de la vie qui a une valeur en soi. Pour cette raison, l'attention particulière envers la prime enfance constitue une obligation pour les Etats.

L'idée de considérer l'enfant en tant que sujet de droits a au moins trois effets. En premier lieu, acquièrent de l'importance non seulement les informations relatives au bien-être des enfants mais également celles concernant l'activité de l'Etat en tant que garant du respect des droits des enfants. Ensuite, cette perspective détermine le type d'information qui doit être analysée. Enfin, en passant en revue l'action des Etats, il est important de tenir compte de la mise en œuvre de politiques en faveur des enfants, de leurs familles et de la communauté. La perspective des droits fournit ainsi un cadre riche duquel partir pour accompagner la prime enfance et identifier ce que l'Etat devrait garantir à un enfant dès le début de sa vie. (CE) (Agence Fides 16/01/2014)

### > LINKS

Site du SIPI: <http://www.sipi.siteal.org/>: